

la foi d'un homme rustique ne fût plus méprisée comme suspecte. Sainte Anne acquiesça à sa prière, car le 7 Mars 1625, pendant que le pieux cultivateur était chez lui se reposant la nuit de ses travaux du jour, une lumière insolite brilla tout à coup, et sainte Anne se présentant à lui, lui commanda de se rendre au champ du Boconno, où le flambeau s'arrêta et s'inclinant trois fois vers le sol comme on signe d'indication, disparut tout à fait. Yves se mit à creuser la terre au même endroit, et à peine a-t-il pénétré à la profondeur d'un ou deux pieds qu'il trouve la statue de la Bienheureuse Anne rongée par le temps.

Encouragé par cet événement miraculeux, il songea aux moyens d'ériger une chapelle. Mais il ne put atteindre son but avec toute la promptitude qu'il aurait désirée. En effet, l'évêque de Vannes le soumit à un long et rigoureux examen, et il crut devoir accéder à ses désirs alors seulement qu'il n'y eut plus aucune raison de douter de la vérité du fait. Durant ce temps, le curé qui avait si souvent renvoyé Yves avec dureté, et avait refusé d'ajouter foi à son récit, tomba gravement malade, et ne recouvra pas la santé avant de s'être repenti de sa faute et d'en être venu demander pardon à sainte Anne, en implorant son secours. La chapelle enfin construite, devint aussitôt célèbre par la multitude des pèlerins qui y affluaient de toutes parts et par les miracles que Dieu y opéra.

Qu'il nous soit permis d'apporter ici les neuf motifs de crédibilité au moyen desquels l'historien Thomas de St-Cyrille prouve la vérité historique de ce fait. " La vérité de cette histoire, dit-il, se prouve par divers arguments : 1. le lieu appelé de temps immémorial *cité ou bourg de Ste Anne* ; 2. la lumière souvent remarquée par plusieurs témoins différents au-dessus du lieu où s'élève l'édifice de l'église actuelle ; 3. l'innocence de vie et l'intégrité d'un homme simple reconnues de tous les voisins et habitants de l'endroit ; 4. le concert harmonieux qu'on y entendit à plusieurs reprises, et les arrhes en argent mira-